

Master Langues et cultures étrangères : aire culturelle asiatique

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et cultures étrangères : aire culturelle asiatique. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028866

HAL Id: hceres-02028866

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028866

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES
Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Langues et cultures étrangères : aire culturelle asiatique

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Langues et cultures étrangères : aire culturelle asiatique (LCE-ACA)* offre trois spécialités : la spécialité *Recherche en sinologie (RS)*, la spécialité *Langues, cultures et sociétés d'Asie (LCSA)*, la spécialité professionnalisante *Tourisme, langues et patrimoine (TLP)*. Il propose une riche palette de langues asiatiques avec le chinois, ancien et moderne, le japonais, le coréen, le vietnamien, le thaï, le hindi. La formation est intégrée à deux écoles doctorales selon la spécialité choisie et adossée à un laboratoire ayant le statut d'unité mixte de recherche (UMR).

Analyse

Objectifs
Le master *LCE-ACA*, avec ses trois spécialités *RS*, *LCSA* et *TLP*, a des objectifs bien identifiés : - la spécialité *RS* vise à la formation de spécialistes en littérature chinoise moderne et ancienne et en traduction littéraire. Les étudiants peuvent poursuivre en doctorat ou intégrer le monde de l'édition ou celui de la traduction littéraire ; - la spécialité *LCSA* vise l'étude des langues, cultures et civilisations de l'Asie orientale et méridionale et donne accès soit à la recherche soit à une professionnalisation dans le domaine du journalisme, de l'intelligence économique, de la diplomatie, du tourisme, des organismes publics ou privés en lien avec la région ; - la spécialité *TLP* forme les futurs cadres aux métiers du tourisme et du patrimoine dans les institutions culturelles, les agences de voyage et l'édition. Les deux spécialités *LCSA* et *TLP* mettent l'accent sur l'expertise linguistique et culturelle et se veulent professionnalisantes, le niveau de langue selon le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) n'étant précisé qu'en chinois (ou en coréen, où il semble qu'on passe du niveau A2 à B2 en un semestre sans passage par le niveau B1). Des enseignements de traductologie seraient bienvenus dans la spécialité *RS* en lien avec les organismes et associations liés aux métiers du livre, et les maisons d'édition, pour envisager des débouchés autres que l'enseignement.
Organisation
L'offre de formation se décline en trois spécialités : *RS*, *LCSA* et *TLP*, cette dernière spécialité ne concernant que la deuxième année. Les crédits, volumes horaires et niveau des enseignements de langue ne sont pas précisés sauf pour le chinois, seul à avoir en *LCSA* une convention avec le CNAM (conservatoire national des arts et métiers) Sécurité Défense qui ouvre à des débouchés auprès du ministère des affaires étrangères ou de la défense. Les enseignements ne semblent pas toujours en rapport avec les objectifs visés par la spécialité *LCSA*, notamment pour les langues « rares » comme le thaï ou le hindi, peu susceptibles de permettre une véritable expertise linguistique dans la mesure où l'équipe pédagogique (un enseignant) doit aussi assurer les enseignements de licence. Un renforcement des cours de langue est d'ailleurs souhaité dans le dossier, ainsi que des séminaires transversaux propres à souligner la cohésion de cette formation. La spécialité *TLP*, récente, en deuxième année de master (M2), qui s'intègre à plusieurs formations de master de l'université, attire de nombreux étudiants et est la seule à faire intervenir quelques enseignants du monde professionnel.

Positionnement dans l'environnement

La formation est la seule dans le Grand Sud-Est à offrir pareille diversité de langues et civilisations asiatiques à un niveau avancé (encore que le degré d'expertise linguistique semble très variable d'une langue à l'autre). Les universités Jean Jaurès (Toulouse) et de Bordeaux offrent des formations à un niveau équivalent, mais, dans la région, il n'existe qu'une formation comparable pour le chinois, à Montpellier (y compris pour les le master métiers de l'enseignement) et, pour les formations professionnalisantes, le BTS (Brevet de technicien supérieur) Tourisme du lycée Clovis Hugues à Aix en Provence, un MBA (master of business administration) *International travel management* à l'école de tourisme ESCAET (Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises du tourisme) d'Aix en Provence, ainsi que des options économie-gestion tourisme dans certaines formations de licence et master de Nice (Sophia Antipolis).
Le master *LCA-ACA* est adossé aux écoles doctorales 354 (Études littéraires et traductologie) d'AMU, pour la spécialité *RS*, et 355 (Problématiques historiques, géopolitiques, géographiques ou sociales contemporaines) pour les spécialités *LCSA* et *TLP*. Il est également adossé à l'UMR CNRS (Centre national de la recherche scientifique)/AMU 7306 IrAsia (Institut de recherches asiatiques), et, particulièrement, à l'équipe de traduction des littératures d'extrême orient avec un projet d'édition en ligne.
L'atout principal du master réside dans ses spécialités professionnalisantes, *LCSA* et surtout *TLP* qui proposent une approche transversale des sociétés d'Asie orientale, du Sud Est et Méridionale couplée à un enseignement approfondi dans les domaines de l'histoire de l'art et de la gestion du patrimoine.
Il est souhaitable de renforcer les liens avec le monde professionnel par une politique de stages plus active et une plus forte implication des professionnels dans l'enseignement et l'évaluation.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique consiste en 10 maîtres de conférences (MCF) dont 1 MCF titulaire d'une habilitation à diriger des recherche (HDR) et 3 professeurs des universités (PR) dont deux émérites, et quelques enseignants extérieurs (lecteurs, attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), maîtres de langue, doctorants, professeurs agrégés (PRAG)), inégalement répartis en termes d'aire linguistique et culturelle, entre chinois (3 PR et 3 MCF dont un HDR, un PRAG) et japonais (3 MCF dont 1 HDR et 1 PRAG) d'un côté, et les autres langues de l'autre (un MCF pour hindi, vietnamien, 1 chercheur CNRS pour thaï).
Pour la spécialité *TLP*, l'équipe enseignante est formée des trois porteurs pour les trois aires culturelles : Chine, Japon, Corée. Certains sont des spécialistes de cours transversaux (gestion du patrimoine, histoire) et d'autres des spécialistes de langues et civilisations asiatiques, soit : 5 MCF dont 2 HDR, 1 ingénieur de recherche CNRS, 1 PRAG lettres classiques, 1 enseignant contractuel, 1 guide du patrimoine, 1 chercheur CNRS.
Pour la spécialité *RS*, l'équipe compte 1 PR, 2 MCF dont un HDR, les cours de langue étant assurés par un lecteur ou un ATER.
Pour la spécialité *LCSA*, elle compte 1 PR, 9 MCF dont 1 HDR, 2 PRAG, 2 chercheurs CNRS.
Le dossier fait état du double souhait de renforcer les cours et compétence en langue (d'autant que l'équipe pédagogique est très sollicitée par les enseignements de licence) et celui de développer le socle de connaissances commun.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont en forte croissance, largement due à l'attrait exercé par la spécialité *TLP* combinée à *LCSA* (65 inscrits en première année de master (M1) en 2016 et 8 pour la spécialité *RS*). Les effectifs en M2 sont stables. La déperdition en 2013 entre le M1 et le M2, notamment en japonais, est due essentiellement à la mobilité qui oblige les étudiants à effectuer leur M1 en deux ans ou à s'inscrire parfois ailleurs à l'issue de celle-ci.
Pour la spécialité *RS*, les étudiants poursuivent généralement en thèse. Trois contrats doctoraux ont été obtenus sur la dernière période.
Les spécialités *TLP* et *LCSA*-CNAM sont professionnalisantes, les spécialités *RS* et *LCSA* visent la recherche, mais les étudiants s'insèrent aussi dans la vie active après le master grâce à leurs compétences solides en langue et en connaissances interculturelles.
Le dossier fait état d'un suivi personnalisé pour les étudiants de *RS*.

Place de la recherche

La formation est adossée à l'IrAsia (UMR 7306), et les étudiants participent à ses activités à compter de 2 à 4 séances par mois, ainsi qu'aux colloques et journées d'études organisés par le laboratoire.
Les mémoires préparés au sein de la spécialité *LCSA* traitent de thèmes de recherche relatifs aux aires culturelles rattachées au laboratoire de l'IrAsia et mettent l'accent sur l'acquisition de techniques et méthodologies de recherche en langue, littérature et sciences humaines avec l'objectif d'une mise en valeur touristique ou patrimoniale.
L'équipe enseignante souhaite renforcer les liens avec les institutions patrimoniales et archivistiques et organiser plus régulièrement des manifestations scientifiques ainsi que des rencontres avec le monde de l'édition et de la traduction.

Place de la professionnalisation

Les spécialités *RS* et *LCSA* incitent les étudiants à rencontrer les acteurs du monde de l'édition, de la traduction, des sciences sociales en invitant ces derniers à l'occasion de séminaires, de colloques ou de journées d'étude.
La spécialité *TLP* se veut professionnelle mais elle fait trop peu appel au monde professionnel pour la formation et l'évaluation et ses objectifs restent un peu vagues : ingénierie culturelle, savoir travailler en mode projet, capacité à rédiger un rapport de stage et un mémoire de recherche appliquée, etc.
Plusieurs des emplois et activités listés dans la fiche RNCP (répertoire national de la certification professionnelle), comme journaliste, traducteur, interprète, supposent en réalité des formations beaucoup plus ciblées.

Place des projets et des stages

Il n'est prévu de stage que dans la spécialité *TLP* en M2. Le stage dure trois mois minimum (réductibles à deux s'il se déroule à l'étranger) et compte pour 12 ECTS (european credit transfer system), il est suivi d'un rapport de stage d'une trentaine de pages soutenu publiquement devant un jury. Les modalités du stage doivent être approuvées par le responsable des stages.
Dans la spécialité *TLP*, 3 unités d'enseignement (UE) sont conçues pour la création et conduite de projets, dont deux valant chacune 6 ECTS. La troisième est un mémoire relatif à la soutenance d'un projet culturel achevé et valant 18 ECTS.
Il n'existe pas de bureau de stages ni de structure d'accueil appropriée pour aider les étudiants dans leurs démarches, et c'est l'unité de formation et de recherche (UFR) qui établit la contention de stage.
Cette place réduite des stages et l'inexistence d'un bureau de stages viennent confirmer la nécessité de professionnaliser davantage les spécialités et de s'adjoindre le soutien de professionnels, outre la demande d'un responsable des stages qui figure dans le dossier.
La création d'une association des anciens étudiants pourrait également s'avérer utile.

Place de l'international

La place de l'international est très importante pour le chinois et le japonais (13 conventions avec des universités à l'international, 25 places), mentionnée pour le coréen et le vietnamien, non mentionnée pour les autres langues/aires. Les étudiants peuvent avoir effectué une année de mobilité en troisième année de licence, et refaire une mobilité au cours de leur master, mais, vu les problèmes posés par des départs en M1 suivis de redoublements voire abandons, et les faibles acquis de la mobilité pour les spécialités axées sur la recherche, ils sont encouragés désormais plutôt à partir à l'étranger en M2. L'initiative des doubles diplômes, souhaitée, pourrait également résoudre le problème.
Il y a une importante mobilité étudiante entrante (Chine, Corée, Japon, Taiwan) qui permet d'améliorer les compétences linguistiques et interculturelles des étudiants, et les étudiants sont par ailleurs encouragés à passer une année dans le pays de leur parcours, subventionnés par des bourses ou aides au voyage.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants titulaires d'une licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* chinois sont admis d'office en M1. Les candidats externes ayant un niveau de M1 équivalent issus du master *Traduction littéraires et transferts culturels* d'AMU sont admis en M2 s'ils ont une maîtrise suffisante du chinois et du français.
Il existe une passerelle entre les spécialités *LCSA* et *TLP*.
Les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé par le directeur de mémoire en fonction de la langue et de la part du responsable de spécialité du master.
Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite.
Le dossier souligne la nécessité d'améliorer la visibilité du master *LCE-ACA* en dehors de la région pour attirer de bons candidats.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Outre la plateforme Ametice, un espace Wiki a été créé pour les ateliers de traduction, et une formation aux outils numériques est assurée dans le cadre des ateliers Zotero d'AMU. Un séminaire d'initiation aux outils numériques est prévu dans la spécialité *LCSA*. Dans le cadre de l'UE Application multimédia, les étudiants s'approprient l'outil audiovisuel pour une finalité professionnelle, celle de la création en groupe d'un court métrage destiné à une application Web touristique. Tous les enseignements sont en présentiel, l'assiduité est obligatoire et l'évaluation réalisée par contrôle continu.
La place du numérique reste faible et le dossier fait état d'une forte prise de conscience qu'il convient de pallier cette faiblesse, tant dans les enseignements en présentiel (en recourant davantage aux outils numériques) qu'en non présentiel (en mettant en place des MOOC (Massive open online course)).

Evaluation des étudiants
Le contrôle continu intégral et partiel est la règle et permet d'avoir de bons résultats. Concernant le mémoire exigé en M1, l'étudiant produit une note d'avancement de sa recherche tandis qu'en M2, il produit une recherche aboutie. Dans la spécialité *LCSA*, le mémoire doit s'appuyer sur des sources dans la langue du pays étudié. En *TLP* comme dans les parcours recherche, les soutenances intermédiaires jointes aux contrôles réguliers des acquis ont permis une amélioration nette des résultats en M1 (61 % réussite contre 46 % au début du contrat).
Suivi de l'acquisition de compétences
Le rapport donne une liste de compétences énumérées dans la fiche RNCP, dont plusieurs ne font pas l'objet d'enseignements, comme la maîtrise des logiciels de traduction, assistés ou non par ordinateur, les techniques d'interprétariat et dont on voit donc mal comment elles peuvent être acquises. Le suivi des acquisitions repose sur le contrôle continu et la participation active à des séminaires (dont le blog pour les séminaires de *LCSA* où l'étudiant doit déposer sa contribution).
Suivi des diplômés
Le suivi est informel et considéré comme clairement insuffisant, il est envisagé dans le dossier de développer un réseau d'alumni et de se rapprocher de l'Observatoire de la vie étudiante d'AMU, ainsi que de créer une plateforme numérique dédiée au master. Un supplément au diplôme est fourni.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il n'y a pas de conseil de perfectionnement proprement dit mais un projet de création de ce type de conseil par la composante Arts, lettres, langues, sciences humaines. C'est actuellement le conseil interne du département d'études asiatiques qui se réunit en présence des étudiants pour réfléchir sur les procédures d'évaluation et d'autoévaluation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Spécialité *RS* de haut niveau (trois contrats doctoraux pour la spécialité au plus faible effectif).
- Master dynamisé dans son ensemble par la spécialité *TLP*.
- Variété de l'offre en langues/aires culturelles rares.
- Offre de formation bien positionnée au niveau régional.
- Séminaires transversaux accessibles aux trois spécialités.

Points faibles :

- Grande inégalité du niveau de compétence linguistique selon les langues.
- Insuffisance, voire absence, de professionnels dans l'enseignement des filières professionnalisantes.
- Trop faible utilisation du numérique.

- Absence de formation appropriée à plusieurs des débouchés proposés (traduction, interprétation, journalisme).
- Absence de conseil de perfectionnement et de suivi des diplômés.

Avis global et recommandations :

La formation est originale, unique dans son environnement, et attractive, comme le montre l'augmentation des effectifs et des taux de réussite en M1 : l'avis est donc plutôt positif.

Certaines de ses faiblesses sont le revers de ses atouts : ainsi la faiblesse du niveau atteint dans les langues n'ayant pas de licence correspondante va de pair avec la richesse de l'offre en termes d'aires linguistiques et culturelles ; l'insuffisance des enseignements de langue, à renforcer selon le dossier, va de pair avec l'importance des enseignements transversaux.

Les autres faiblesses peuvent être plus aisément résolues, comme l'insuffisance de l'utilisation du numérique, en projet selon le dossier, des dispositifs d'aide à la réussite et l'absence de conseil de perfectionnement, également en projet, le manque de professionnels dans l'équipe pédagogique, l'absence de formation professionnelle à la traduction et à ses outils, sont à envisager.

Observations de l’établissement

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Evaluation des Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland

Université d'Aix-Marseille · AMU ·

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

MASTER

N° du rapport HCERES : 418424

Intitulé de la formation : Langues et cultures étrangères : Aire culturelle asiatique

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse

Analyse	
Objectifs	La spécialité LCSA ne se veut professsionnalisante, *stricto sensu*, que dans le cadre de la convention avec le CNAM (Défense-Sécurité). De manière plus générale, elle est orientée vers une formation de langue combinée à une approche des pays d'Ase par les sciences sociales. *« le niveau de langue selon le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) n'étant précisé qu'en chinois (ou en coréen, où il semble qu'on passe du niveau A2 à B2 en un semestre sans passage par le niveau B1). »* Nous percevons une anomalie dans ce qui est écrit au sujet du coréen, mais nous ne sommes pas en mesure de comprendre à quoi il est fait référence.
Organisation	La formation TLP n'entre plus dans le périmètre du Master ACA dans la prochaine accréditation, d'où le tarissement des recrutements en M1 en 2016-17, mais cette formation offrait bien deux niveaux en M1 et M2. L'évaluation positive de cette spécialité comme élément dynamisant souligne la nécessité de maintenir cette formation qui répond à un véritable besoin sous une autre forme en cours de définition, à laquelle les langues asiatiques seront partie prenante.
Positionnement dans l'environnement	Au regard des formations existant dans l'environnement proche (Grand Sud), la différence essentielle tient dans le niveau avancé de compétences linguistiques et civilisationnelles, notamment en LCSA et TLP. La spécialité RS n'a pas d'équivalent.
Place de la professionnalisation	Pour la formation TLP, il convient de rappeler deux éléments : l'évaluation des étudiants de master 2 en janvier 2017 en présence de la directrice de l'office du tourisme de Hyères ; le recrutement de professionnels extérieurs: une « consultante en tourisme durable ; des guides-conférenciers pour des sorties avec les étudiants mais aussi lors du voyage d'études. Enfin, un projet de participation des futurs étudiants TLP à la préparation des prochaines journées européennes du patrimoine via l'office du tourisme de Marseille. D'autre part, l'équipe enseignante est aussi formée d'enseignants-chercheurs qui ne sont pas rattachés au DEA/études asiatiques : un en communication, une en histoire de l'art, une en gestion, une en développement durable et deux en géographie, etc.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les outils numériques, notamment pour la recherche, font l'objet d'un enseignement depuis 2015-2016, avec un déploiement progressif dans différentes UE. Le Master inaugure cette année une plateforme numérique de publication des travaux destinée aux étudiants. Une offre plus complète est prévue dans la nouvelle accréditation.

Conclusion de l'évaluation	
Points forts	La spécialité TLP est appelée à évoluer par une autonomisation en une formation dédiée, voire un master spécialisé, avec une plus forte implication de professionnels.
Points faibles	L'inégalité de niveau de compétence linguistique résulte de l'absence de formations complètes (licence) pour certaines, mais l'enjeu est toutefois d'offrir aux étudiants une ouverture vers des langues importantes, bien que peu enseignées, dans lesquelles ils peuvent ensuite se perfectionner.
Avis global et recommandations	La nouvelle accréditation prévoit un renforcement marqué du volume horaire d'enseignements avancés de langue en chinois, japonais, coréen, hindi. L'absence de filières licence pour certaines langues ne permet pas de mettre tous les enseignements au même niveau.